



PARTAGE LOGEMENT CONSTRUIT SUR GARAGE BIEN PROPRE

Par **leonil**, le **18/09/2013** à **15:58**

BONJOUR,MARIES SANS CONTRAT,PENDANT LE MARIAGE NOUS AVONS CONSTRUIT UN LOGT SUR DES GARAGES APPARTENANT A MON EPOUX AVANT MARIAGE AUJOURD'HUI NOUS DIVORCONS MON MARI A PAYE 40000€ DE TRAVAUX ET MOI 20 000€
POUVEZ VOUS ME DIRE CE QUE JE VAIS OBTENIR AU MOMENT DE LA SEPARATION
MERCİ BEAUCOUP